



Association du Centre Socioculturel Roy d'Espagne

16, Allée Albeniz – 13008 MARSEILLE

Tél : 04 91 73 39 82 – Fax : 04 91 72 66 26 – Courriel : accueil@roydes.fr

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ACCUEIL DE LOISIRS 2024-2025

Applicable du lundi 8 juillet 2024 au mercredi 2 juillet 2025 inclus

Modalités d'inscription

L'adhésion à l'association du centre socioculturel Roy d'Espagne est obligatoire. Un dossier d'inscription est à retirer à l'accueil du centre ou à télécharger sur le site internet : www.roydes.fr. Les informations demandées sur les différents formulaires étant très importantes, tous les changements ou modifications (situation familiale, coordonnées téléphoniques et postales, etc.) doivent impérativement être signalés au secrétariat de l'association.

Documents obligatoires à remplir et à remettre lors de l'inscription :

- Une Fiche Inscription Accueil de Loisirs par Famille ;
- Une Fiche Sanitaire de liaison + une copie des pages « vaccination » du carnet de santé par enfant ;
- Un Règlement Intérieur Accueil de Loisirs signé ;
- Une Attestation de Quotient Familial CAF ou copie du dernier avis d'imposition (en l'absence de ces documents, le tarif le plus élevé sera appliqué) ;
- Le règlement : par chèque (étalement du paiement possible) établi à l'ordre « ACSCRE », en espèces.

L'inscription sera prise en compte uniquement si le dossier est complet.

L'Accueil de Loisirs reçoit les enfants de 4 à 12 ans les mercredis et jusqu'à 15 ans durant les vacances scolaires. **Le centre se réserve le droit de refuser l'accès à une famille adhérente si l'inscription n'a pas été effectuée dans les délais, ou si le compte de la famille est débiteur malgré plusieurs relances.** Toute famille qui ne serait pas à jour de ses règlements ne pourra pas réinscrire son (ses) enfant(s) à l'Accueil de Loisirs.

L'inscription pour les mercredis s'effectue sur l'année complète (saison en cours).

Inscription pour les vacances scolaires : 4 jours minimum sur une semaine de 5 jours et 4 jours obligatoire sur une semaine de 4 jours.

Tarifs mercredis & vacances scolaires

Adhésion familiale annuelle Accueil de Loisirs : 33 €

Quotient Familial

Moins de 350 €
Entre 351 et 800 €
Entre 801 et 1400 €
Entre 1401 et 2500 €
À partir de 2501 €

Tarif journée *

11.50 €
15.00 €
18.50 €
21.50 €
25.50 €

Pour les vacances scolaires, les inscriptions se déroulent selon le calendrier établi pour chaque période de vacances.

*Le tarif journée comprend : le repas, les transports, les activités, les sorties et l'encadrement.

Attention ! Aucun repas de substitution n'est proposé par le centre ni accepté de la part des parents. Pour les Protocoles d'Accueil Individualisés (PAI) prendre impérativement contact avec la Direction de l'Accueil de Loisirs.

Annulation – Absence – Remboursement

Aucun remboursement d'absence n'est possible, en dehors d'un départ définitif de l'Accueil de Loisirs pour raisons impérieuses (maladie longue durée, incapacité à la pratique de l'activité, déménagement, mutation professionnelle), et sur présentation d'un certificat médical impérativement transmis dans les 48 heures. Dans tous les cas, **2 jours de carence seront appliqués. Toutes les inscriptions (Mercredis et Vacances scolaires) sont fermes et définitives.**

Horaires d'accueil

Le matin : de 8h00 à 9h00

Le soir : 17h00 à 18h00

Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés par une personne majeure jusqu'au lieu d'accueil réservé à cet effet, et présentés à un(e) animateur(-trice). Aucun enfant ne pouvant quitter seul le centre, une personne majeure autre que les parents ou les tuteurs pourront récupérer un enfant, uniquement si l'autorisation de sortie désignant les personnes habilitées a été remplie. Ces mêmes personnes devront justifier de leur identité.

Tout retard devra être immédiatement signalé ou faire l'objet d'un accord tacite avec la direction de l'Accueil de Loisirs.

- En cas de retard, non justifié des parents à partir de 18h00, et conformément à la loi liée à la protection des mineurs, le commissariat de Police pourra être contacté.
- En cas de retards répétés des parents (ou des personnes autorisées) l'enfant ne sera plus accepté.

Relations Familles

L'Accueil de Loisirs du centre socioculturel Roy d'Espagne est une structure ouverte aux échanges avec les familles dans le but d'améliorer la qualité de son projet pédagogique, et de préserver l'intérêt et le bien-être des enfants.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, les arrivées et départs des enfants se limitent aux horaires précisés au chapitre précédent. En dehors des rendez-vous pour raison médicale dûment justifiés par les parents, **le départ d'un enfant en dehors des heures normales d'accueil n'est pas possible.**

Lorsqu'un comportement dangereux est observé chez un enfant par l'équipe d'animation, une information est immédiatement donnée aux parents. En cas de persistance du comportement, une exclusion temporaire ou définitive peut être appliquée.

Les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'Accueil des Loisirs sont affichées sur le tableau d'information à l'entrée du centre : programmes d'activités par tranche d'âge, menus, informations diverses. Pour toute demande d'information supplémentaire, prendre contact avec la direction de l'Accueil de Loisirs ou le secrétariat du centre.

Conformément à la loi « informatique et liberté », vous avez droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant sur le fichier du centre.

Hygiène et Santé

Les enfants présentant un problème de santé ponctuel ne peuvent être accueillis à l'Accueil de Loisirs. Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents seront invités à prendre sa température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli. Dans le cas de maladie contagieuse, un certificat de non-contagion doit être remis à la direction de l'Accueil de Loisirs lors du retour de l'enfant. Un enfant plâtré ou suturé doit être gardé par ses parents pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

En cas de problème de santé se déclarant en cours de journée, les parents sont immédiatement avertis (**nécessité de fournir au centre des numéros de téléphone actualisés et joignables en permanence**). En cas d'accident, le centre fait appel aux services de secours, seuls habilités à évaluer les besoins et les conditions de transport vers l'hôpital de proximité. **Les enfants non à jour de leurs vaccinations obligatoires ne sont pas accueillis.**

Les enfants rencontrant un problème de santé récurrent (allergies, régimes, etc.) ne peuvent être accueillis qu'après établissement d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) entre les parents, le médecin traitant (ou le spécialiste) et la direction de l'Accueil de Loisirs. La prise en charge de l'enfant ne sera définitive qu'après étude du PAI et accord de la direction.

Vêtements et Équipement de l'Enfant

L'enfant ne doit porter aucun objet de valeur (bijou, matériels numériques, etc.) **le centre déclinant toute responsabilité en cas de perte.**

Afin d'éviter les erreurs ou les pertes, **tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant.** Dans le cadre des activités qui sont proposées, il est souhaitable que les enfants portent une tenue adaptée à la pratique des activités de loisirs et sportives.

L'équipement obligatoire pour les enfants est un petit sac à dos comprenant : un goûter, une gourde, une boîte hermétique avec ses couverts. Dès les beaux jours, une casquette et la crème solaire doivent être fournies aux enfants. Les chaussures ouvertes (tongs, claquettes, sandalettes) sont interdites. Pour les jours de piscine (à partir de 6 ans), fournir un maillot de bain, une serviette, et un bonnet de bain.

Attention ! Tout vêtement et équipement non marqués, oubliés au centre, seront conservés pendant un mois. Au-delà, des dons seront effectués à une association caritative (Secours Populaire, Emmaüs, Croix Rouge).

Par leurs signatures, les parents déclarent avoir pris connaissance du présent règlement et s'engagent à en respecter les termes.

Fait en deux exemplaires
(Un exemplaire Famille et un exemplaire Centre)

Nom et prénom de l'enfant

Date et signature des parents

Précédées de la mention « lu et approuvé »





Association du Centre Socioculturel Roy d'Espagne

16 allée Albeniz - 13008 Marseille

Tél. : 04 91 73 39 82 - @ accueil@roydes.fr

FICHE INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS

Période du 08/07/2024 au 02/07/2025

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Nom			
Prénom			
Date de naissance			
P.A.I. *	OUI NON	OUI NON	OUI NON

* Protocole d'Accueil Individualisé : la prise en charge de l'enfant ne sera définitive qu'après étude du PAI et accord de la direction (barrer la mention inutile). Fournir le [PAI de l'école et le PAI Spécial Accueil de loisirs](#).

	Responsable légal(e) 1	Responsable légal(e) 2
Nom		
Prénom		
Tél. mobile		
Tél. travail		
Tél. prioritaire en cas d'urgence		
Adresse mail (En MAJUSCULE)		
N° Allocataire et Quotient familial		

Adresse

Je soussigné(e),, responsable légal(e) de(s) l'enfant(s), déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs et en accepter toutes les conditions. Par ailleurs, j'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon(es) enfant(s) à l'Accueil de Loisirs :

Nom			
Prénom			
Téléphone			
Lien avec l'enfant			

- ☐ J'accepte que cette fiche soit utilisée et j'autorise les responsables du centre socioculturel Roy d'Espagne à faire pratiquer, en cas d'urgence, tous les soins utiles à mon enfant. (En cas d'accident, de maladie)
- ☐ J'autorise les responsables du centre socioculturel Roy d'Espagne à filmer et photographier mon enfant dans le cadre des activités qu'il y pratique et à utiliser ce matériel à des fins de communication (site Internet, Facebook, Newsletter, presse).
- ☐ J'accepte que cette fiche d'inscription soit utilisée par le centre socioculturel Roy d'Espagne pour m'adresser des informations (factures, inscriptions).

Fait à Marseille, le

Signature Responsable(s) légal(aux)
Précédée de la mention « lu et approuvé »



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1) MINEUR ACCUEILLI

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

GARÇON ☐ FILLE ☐

POIDS DU MINEUR :

2) VACCINATIONS (le tableau ci-dessous doit être accompagné des copies des pages de vaccinations du carnet de santé sans omettre de mentionner le nom et prénom du mineur concerné)

VACCINS* OBLIGATOIRES	Date du Dernier rappel	VACCINS RECOMMANDES	Dates
Diphtérie		BCG	
Tétanos		Coqueluche	
Poliomyélite		Rubéole-Oreillons-Rougeole	
		Hépatite B	
		Autres	

*rappel tous les 5 ans pour les vaccins obligatoires pour les mineurs jusqu'à 13 ans

3) RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT LE MINEUR ACCUEILLI

a) Le mineur présente-t-il des troubles de santé ?

Allergies alimentaires : NON OUI Préciser à quoi :
 Allergies médicamenteuses : NON OUI Préciser à quoi :
 Autres allergies : NON OUI Préciser à quoi :
 Asthme : NON OUI
 Diabète : NON OUI
 Épilepsie : NON OUI
 Autres : NON OUI Préciser :

b) Le mineur suit-il un traitement médical régulier ? NON ☐ OUI ☐

Si oui, prendre le contact avec le Directeur pour la mise en place d'un éventuel PAI (projet d'accueil individualisé). Les modalités de mise en place de ce protocole seront à discuter avec la direction.

c) Le trouble de la santé implique-t-il une conduite particulière à suivre en cas d'urgence pendant le déroulement de l'accueil de loisirs ou le séjour avec l'hébergement ?

NON ☐ OUI ☐

Si oui, prendre contact avec le Directeur pour la mise en place d'un éventuel PAI

d) **Autres difficultés de santé et précautions à prendre** (suivi spécialisé, handicap moteur, troubles du comportement, antécédents d'accidents, d'opération ...) :

Si oui, prendre contact avec le Directeur pour la mise en place d'un éventuel PAI

.....
.....
.....

- 4) **RECOMMANDATIONS UTILES SIGNALÉES PAR LES PARENTS** (l'enfant ou le jeune porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, problème d'énurésie, etc) :

.....
.....

5) **RESPONSABLE(S) DU MINEUR**

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

Tél fixe et/ou portable Domicile :

Tél fixe et/ou portable Travail :

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

Tél fixe et/ou portable Domicile :

Tél fixe et/ou portable Travail :

NOM et téléphone du médecin traitant :

Je soussigné(e),, responsable légal(e) du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil collectif de mineurs à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical après consultation d'un médecin, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du mineur.

Date :

Signature(s) :

Il est rappelé que cette fiche sanitaire de liaison peut être remise sous enveloppe cachetée par les familles au Directeur de l'accueil des mineurs. Les informations communiquées restent confidentielles et seront restituées aux familles. Les fiches sanitaires de liaison doivent être renouvelées tous les ans. Toute modification en cours d'année concernant les renseignements ci-dessus devra être signalée au Directeur.

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR :

.....

COORDONNÉES DE L'ACCUEIL DE MINEURS :

.....

.....